



AVIS DE CONCOURS 2024

TECHNICIEN SUPERIEUR HOSPITALIER 2^E CLASSE

TYPE DE POSTE A POURVOIR :

- Grade : **Technicien Supérieur Hospitalier de 2^e classe**
- Mode de recrutement : **Concours externe sur titres**
- Spécialités et nombre de postes : **Techniques biomédicales - 1 poste**

CONDITIONS POUR POSTULER :

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III OU d'une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT POUR L'INSCRIPTION :

A l'appui de leur demande d'admission à concourir, les candidats doivent joindre les pièces suivantes :

- une demande motivée d'admission à concourir,
- un curriculum vitae détaillé indiquant le ou les titres détenus, les diverses fonctions occupées et les périodes d'emploi,
- un justificatif de nationalité,
- une copie des diplômes et certificats dont le candidat est titulaire.

Le dossier de candidature doit parvenir à l'attention de Monsieur le Directeur des Hôpitaux Civils de Colmar - Direction des Ressources Humaines - 39, avenue de la Liberté - 68024 COLMAR Cedex.

DELAI DE RIGUEUR POUR L'INSCRIPTION :

- **15 janvier 2024**, le cachet de la poste faisant foi.

Le Directeur des Hôpitaux Civils
Pour le Directeur et par délégation,
La Directrice Adjointe

Catherine ROMMEVAUX